

POLITIQUE

métropolisation

Thionville veut une métropole de projets

La deuxième agglomération de Moselle souhaite travailler avec la métropole messine mais n'est pas encore prête à la rejoindre.



Pierre Cuny, maire de Thionville. Photo Julio PELAEZ

« L'accès de Metz au statut de métropole oblige les élus du nord mosellan à se poser les bonnes questions », réagit Pierre Cuny, le maire de Thionville et président de l'agglomération Portes de France-Thionville.

Pierre Cuny n'a jamais été hostile à l'idée d'une métropole Metz-Thionville. « Mais chaque chose en son temps, dit-il. Un jour Thionville rejoindra peut-être Metz dans l'aventure métropolitaine. Mais il y a un préalable indispensable : pour peser, le nord mosellan, doit s'organiser sur le plan politique. »

Les lignes bougent

Aujourd'hui, ce territoire est morcelé en six intercommunalités dont deux communautés d'agglomération (Portes de France-Thionville et le Val de Fensch).

Mais les lignes bougent. Les six présidents viennent de créer une association de coopération, baptisée Nord Moselle +. Trois d'entre eux (les présidents des deux

agglôs et celui de la communauté de communes du Pays Haut Val-d'Alzette) travaillent également à une fusion à l'horizon 2022.

« Ceci ne nous empêche pas, parallèlement, de nous rapprocher de Metz, poursuit Pierre Cuny. Avant de constituer, peut-être un jour, une métropole politique avec Metz, nous voulons construire une métropole de projets. C'est ce que nous faisons en matière de santé, d'enseignement supérieur, d'environnement par la mise en place de la loi Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et d'économie puisque nous venons de livrer une contribution commune dans le cadre de l'élaboration du schéma régional de développement économique. Sur tous ces sujets, je suis en relation constante avec Dominique Gros et Jean-Luc Bohl (respectivement maire socialiste de Metz et président LR de l'actuelle communauté d'agglomération). »

A. V.

Metz sur la carte de France des grandes villes

Metz n'a pas raté le train de la métropolisation, qui ne repassera plus. Mais que va-t-elle changer réellement ? A-t-elle une chance de s'étendre jusqu'à Thionville ?

Metz ne disparaîtra pas de la carte des grandes villes de France. L'agglomération messine qui compte 44 communes a senti le vent du boulet. Mais, mardi, l'Assemblée nationale s'est finalement prononcée, contre l'avis du Sénat, en faveur de l'élargissement de la liste des métropoles de 15 à 22.

Le combat n'était pas gagné d'avance. A l'Assemblée nationale, le groupe Les Républicains avait donné pour consigne de ne pas voter ce projet de loi qui sera promulguée en février 2017. La proximité l'a parfois emporté sur la discipline partisane.

Patrick Weiten vote "contre"

« Denis (Jacquat) et moi avons voté pour », précise Céleste Lett, député-maire LR de Sarreguemines. Tous les parlementaires LR mosellans n'ont pas eu la même attitude.

Alain Marty, député-maire de Sarrebourg, en désaccord avec d'autres dispositions de cette loi, a voté contre, en s'assurant préalablement que Metz décrocherait son statut de métropole.

Plus lourd de sens, le vote contre de Patrick Weiten, député UDI mais surtout président du Conseil départemental. Ce dernier, ardent défenseur de l'échelon départemental, n'a jamais caché son scepticisme face au processus de métropolisation.

L'union sacrée n'a donc pas été sans faille derrière Dominique Gros, maire socialiste de Metz et Jean-Luc Bohl, président LR de l'actuelle communauté d'agglomération.

150 millions d'euros débloqués

La visibilité était l'un des enjeux majeurs. Mais pas le seul. A l'heure où près de la moitié des intercommunalités disparaissent pour se fondre en plus grand et en plus intégré, l'Etat encourage les métropoles, forme la plus achevée de la coopération intercommunale.

En 2016, un fonds de 150 millions d'euros a été débloqué pour les 15

métropoles déjà existantes, dont Nancy.

« Mon calendrier est de passer en métropole en janvier 2018 en même temps que nous devions passer en communauté urbaine », annonce Dominique Gros. L'entourage de Jean-Luc Bohl ne réfute pas cette échéance tout en restant prudent pour ne pas froisser les 44 maires qui devront être consultés. Ces derniers auront ensuite à organiser des délibérations dans chacun de leur conseil municipal.

Départements grignotés

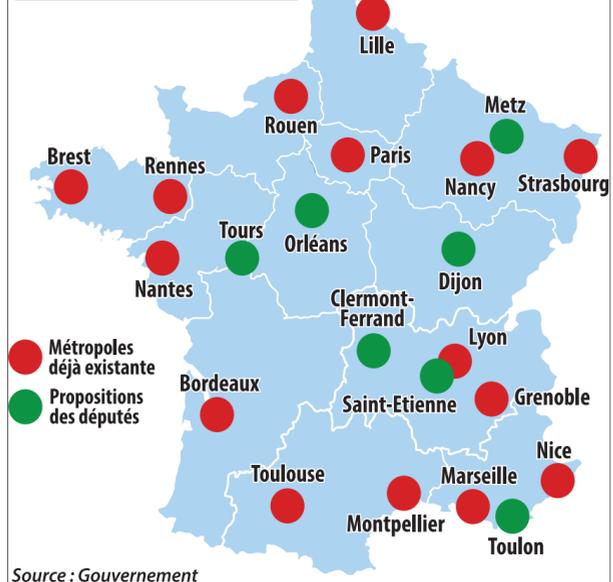
Une opération qui aura peu de conséquences directes sur les citoyens, même si leur vie quotidienne n'est pas absente de cette refonte.

Le statut de métropole donne des compétences supplémentaires prises sur celles des départements. La gestion de la voirie passe automatiquement dans son giron. Trois compétences supplémentaires doivent être prises sur une liste de neuf.

La quasi-totalité des métropoles existantes ont fait le choix, négocié avec leurs conseils départementaux respectifs, de la gestion des fonds de solidarité pour le logement, de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et, enfin, de la prévention auprès des jeunes et des familles en difficulté. La moitié a, en plus, préempté la culture.

La métropole de Metz pourra, également, sur demande, récupérer des

Passage en métropole



compétences régionales dont les lycées et le développement économiques. Ces dernières ressources sont séduisantes mais lourdes. Gageons que Philippe Richert, président de

Grand Est, ne plombera pas l'entrée en métropole de Jean-Luc Bohl, son 1^{er} vice-président.

P. R.

Désaccord de la commission mixte

Députés et sénateurs ont échoué hier à s'accorder sur une version commune du projet de loi sur le statut de Paris, le désaccord portant notamment sur la fusion des quatre premiers arrondissements.

Réunis en commission mixte paritaire (CMP), 7 députés et 7 sénateurs ne sont pas parvenus à dégager un compromis sur ce projet, qui avait été

adopté mardi par l'Assemblée et début novembre par le Sénat dans des versions différentes.

Le texte devra donc faire l'objet d'une nouvelle lecture. Il reviendra devant les députés le 17 janvier. Ces derniers devraient confirmer le vote favorable.

Outre la fusion des arrondissements, dénoncée par la droite, majori-

taire au Sénat, comme un « calcul politicien », les désaccords concernent aussi l'extension prévue des métropoles, qui doivent passer de 15 à 22.

La disposition, qui doit concerner Saint-Etienne, Toulon, Orléans, Dijon, Tours, Clermont-Ferrand et Metz, avait été supprimée par la chambre haute.

Rossinot : « On a eu raison de se battre »

« C'est la preuve que nous avons eu raison de nous battre très tôt », dixit André Rossinot, président de la métropole du Grand Nancy. En entrant dans le club encore très fermé des grandes métropoles françaises, le Grand Nancy a accédé à une autre échelle. En six mois, les dossiers ont avancé, à l'image des compétences transférées entre le département de Meurthe-et-Moselle et la nouvelle métropole : « La voirie, le fonds d'aide aux jeunes, le tourisme, la culture et le sport pour les transferts, le fonds de solidarité du logement pour les délégations », explique André Rossinot, qui prépare et négocie avec Mathieu Klein pour le département et Philippe Richert pour la région, les contrats métropolitains.

C'est d'ailleurs, sur la base du contrat Etat-Métropole du Grand Nancy, qu'un pacte à près de 6 M€ de dotation a été signé : « En deux volets, l'innovation et la coopération territoriale », confirme André Rossinot, qui réagit à l'arrivée de Metz dans le concert métropolitain : « C'est la suite d'un processus. Qui prouve bien que nous avons eu raison de nous battre très tôt. Le Grand Nancy rentrait dans les critères de la loi Maptam de 2014, et a dû, pour être reconnu, produire un dossier solide, qui a légitimé notre avancée. »

Alors que Metz bénéficie aujourd'hui d'un nouveau dispositif législatif, le président de la métropole du Grand Nancy reconnaît « que la ville a été doublement touchée par la perte de la préfecture de région et du siège du conseil régional. Elle bénéficie de nouvelles dispositions qui lui permettent de passer métropole en tant qu'ancienne capitale administrative régionale. C'est donc pour elle une juste reconnaissance. » André Rossinot voit là une étape supplémentaire pour travailler en réseau avec le sillon nord sud associant Thionville, Metz, Epinal et Nancy.

Pascal SALCIARINI

Salariés des très petites entreprises

Élections TPE 30 DÉC 2016 / 13 JAN 2017

DONNONS DE LA FORCE À NOS MÉTIERS POUR NOS DROITS VOTONS

la cgt

tpe.cgt.fr

FRANCE 2017 HANDBALL

25^e CHAMPIONNAT DU MONDE

PHÉNO MÉNAL HANDBALL

DU 12 AU 19 JANVIER 2017 ARÈNES DE METZ

PHASE DE POULES 15 MATCHS • 6 ÉQUIPES

ESPAGNE SLOVÉNIE MACÉDOINE
ISLANDE TUNISIE ANGOLE

RÉSERVEZ VOS PLACES SUR FRANCEHANDBALL2017.COM

#HANDBALL2017